— Mardi, 25 septembre, une imposante cérémonie religieuse avait lieu à l'Hôtel-Dieu du Précieux-Sang. Après avoir célébré le saint sacrifice de la messe et fait une admirable instruction sur la vocation des Sœurs Hospitalières, S. G. Monseigneur l'Archevêque a reçu les vœux perpétuels de trois religieuses de chœur: les Révérendes Mères Marie-Anne Bélanger, dite de Saint Jean-Berchmans; Léonie Thibault, dite de Saint-Joachim, et Yvonne Turcotte, dite de Saint-Vincent de Paul. Sa Grandeur a aussi imposé l'habit religieux aux Révérendes Sœurs Gaboury, Martin, Picard, Gagnon, Michaud, Bourgelas et Pâquet, sous les noms respectifs de Sœurs Saint-Léon, Sainte-Jeanne de Chantal, Saint-Raphaël, Saint-Henri, Sainte-Christine, Sainte-Marie et Sainte-Colombe.

Parmi les membres du clergé présents à la cérémonie, on distinguait Mgr Marois, vicaire général, Mgr Faguy, curé de Québec, MM. les abbés Collet, Belleau, curé de Lambton, S. Bélanger, frère de la Mère Saint-Jean-Berchmans et vicaire à Saint-Roch de Québec, Faucher, aumônier de l'Hôtel-Dieu, et quelques autres.

RIMOUSKI

- Par décision de Sa Grandeur Monseigneur l'évêque, les Révérends Messieurs A. Belles-Isles, E. Matte et J. Drapeau ont été nommés prêtres du Séminaire. Subséquemment, le Conseil du Séminaire a élu le Révérend M. A. Belles-Isles à la charge de directeur du Grand Séminaire, le Révérend M. Elzéar Matte à la charge de procureur, et le Révérend M. J. Drapeau à la charge de Préfet des Etudes; ce dernier se trouve aussi chargé de la direction du Petit Séminaire.
- Il y a huit jours, ont eu lieu une retraite au Couvent des Ursulines, prêchée par l'aumônier, le R. P. Creschemine, eudiste, et une retraite au Petit Séminaire, prêchée par le R. P. Barolet, C. SS. R.

VALLEYFIELD

- On a commencé dernièrement des travaux d'agrandissement du monastère des Clarisses.
- Une statue de saint Thomas d'Aquin, patron du Séminaire, a été érigée en face de l'entrée de cette institution, après avoir été bénite solennellement à la cathédrale, le 23 septembre.